

# L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale

► Comment l'historien fait-il des mémoires de la Seconde Guerre mondiale un sujet d'histoire ?

JE RÉVISE

## I. L'historien et la mémoire officielle (1945-fin des années 1960)

### A. L'historien a mis en évidence une première période où la mémoire de la guerre est volontairement incomplète

Après la Seconde Guerre mondiale les hommes au pouvoir cherchent à effacer de la mémoire certains aspects de la seconde guerre mondiale. Ils souhaitent faire oublier la défaite de la France en juin 1940, la dictature que constitue le régime de Vichy et la collaboration avec l'Allemagne.

*Ex : En 1956 une scène du film d'Alain Resnais Nuit et Brouillard est censurée : le policier français qui garde l'entrée du camp de Pithiviers (France) a été masqué.*

Leur but, en oubliant volontairement ces aspects de la guerre, est de faire taire les divisions et de rétablir l'unité du pays. Des lois d'amnistie sont même votées au début des années 1950 dans un souci de réconciliation.

Les archives concernant le régime de Vichy sont fermées aux historiens. Le livre de l'historien Raymond Aron, *Histoire de Vichy*, publié en 1954 présente donc une histoire contraire à la réalité historique aujourd'hui connue.

### B. L'historien montre la mise en place d'une mémoire résistancialiste

Dans le même temps une mémoire officielle se met en place. Elle glorifie la résistance : on parle de résistancialisme. Il s'agit de créer la mémoire d'une France où tous les Français sont des héros qui ont résisté aux Allemands.

*Ex : En 1946 le film Le Père tranquille de René Clément montre un bon père de famille pantouflard qui, en fait, joue double jeu. Ce film résistancialiste suggère que les Français ont résisté plus qu'on ne l'a dit.*

De Gaulle, à la tête du gouvernement provisoire jusqu'en 1946 puis sous la V<sup>e</sup> République (de 1958 à 1969), a tout intérêt à ce que se développe une mémoire gaulliste qui valorise le rôle de la résistance – puisqu'il en est le fondateur – quitte à minimiser le rôle des alliés dans la libération de la France.

*Ex : Des stations du métro parisien changent de nom pour prendre celui de résistants (Gabriel Péri, Guy Môquet, Jacques Bonsergent etc.).*

résumé de cours

exercices

contrôles

corrigés

*Ex : En 1960, le 18 juin (jour anniversaire de l'appel de De Gaulle à Londres en 1940), De Gaulle inaugure le Mémorial de la France combattante au mont Valérien (lieu où 1 000 Français ont été exécutés par les Allemands).*

*Ex : En 1964 les cendres de Jean Moulin, sont transférées au Panthéon.*

À la même époque, les communistes mettent en avant leur rôle dans la résistance en insistant sur le sacrifice de leurs membres. Guy Môquet est utilisé comme symbole des martyrs communistes. Le PCF martèle qu'il est le parti des « 75 000 fusillés » alors que ce chiffre est exagéré selon les historiens. Les communistes oublient également de rappeler qu'ils ne sont entrés en résistance qu'en 1941, date de la rupture du pacte germano-soviétique.

*Ex : En 1945 le film La bataille du rail de René Clément est une commande de la résistance et des communistes. Il exalte le rôle des cheminots pendant la guerre. Mais le fait que les trains français aient emmené des juifs vers les camps de la mort est complètement occulté.*

### **C. L'historien montre que les autres mémoires sont rejetées ou divisées**

Les anciens combattants se divisent en plusieurs associations en fonction de leurs opinions politiques.

Les juifs rescapés des camps ne parviennent pas à partager leur mémoire à leur retour en France. L'historienne Annette Wieviorka, dont les parents sont morts à Auschwitz, qualifie cette période de « grand silence ».

*Ex : Simone Veil raconte dans son livre Une vie publié en 2007 que personne ne s'intéressait à ce qu'elle avait vécu dans les camps d'extermination lors de son retour ; alors que sa sœur Denise, résistante, était sollicitée pour des conférences.*

## **II. L'historien et le développement des mémoires (années 1970 et 1980)**

### **A. L'historien et la mémoire collective retrouvée sur Vichy**

Un historien américain, Robert Paxton, travaille sur des archives allemandes saisies par les Américains et publie *La France de Vichy* en 1973. Il y fait la lumière sur la réalité du régime de Vichy et de la participation active de la France à la déportation des juifs et à la collaboration avec l'Allemagne. Ce livre commence à combler les failles d'une mémoire officielle volontairement incomplète. C'est le « miroir brisé » et le début de « l'obsession des années noires » selon les expressions de l'historien Henry Rousso.

Les archives françaises s'ouvrent progressivement. Peu à peu le travail des historiens montre que la mémoire officielle ne correspond pas à l'histoire. Le cinéma se fait l'écho de ce changement.

*Ex : En 1971, Le chagrin et la pitié, documentaire de Marcel Ophüls, sur la vie sous l'occupation à Clermont-Ferrand, est typique de ce retournement de mémoire. En effet il montre des Français qui ont collaboré avec l'Allemagne contrairement au mythe résistancialiste.*

## **B. La mémoire de l'État reste toujours fermée à l'histoire**

François Mitterrand devient président en 1981. Malgré les progrès des historiens dans la connaissance du passé, il refuse de reconnaître la responsabilité de la France dans les fautes commises par Vichy. De plus il fait fleurir annuellement la tombe du Maréchal Pétain de 1984 à 1995. Par contre, la diffusion du film *Le chagrin et la pitié* est autorisée en 1981.

En 1994 des révélations montrent que F. Mitterrand a un passé « vichysto-résistant » selon l'expression de l'historien Jean-Pierre Azéma. Le pouvoir n'est donc pas encore prêt à reconnaître l'histoire et privilégie toujours une mémoire incomplète quitte à ce qu'elle soit ambiguë.

## **C. Le début de la mémoire du génocide**

La mémoire spécifique du génocide juif commence à apparaître. Les juifs rescapés des camps cherchent à faire entendre leur mémoire et à obtenir justice. En 1979 l'historien Serge Klarsfeld, fils de déporté, fonde l'association des fils et filles de déportés juifs de France (FFDJF). Son but est notamment de rechercher et de faire juger les responsables du génocide. Plusieurs procès pour crimes contre l'humanité ont lieu en France, dans les années 1980 et 1990, contre des personnalités engagées dans la politique sous l'occupation allemande (Klaus Barbie, Maurice Papon, Paul Touvier). Dans ces procès les victimes de la Shoah ont officiellement la parole ce qui leur permet de se faire entendre. Des historiens refusent par contre de témoigner estimant que ce n'est pas leur rôle car ils ne sont ni témoins ni juges.

Malgré le développement de cette mémoire du génocide certaines personnes contestent l'histoire.

*Ex : En 1987 Jean-Marie Le Pen est condamné pour avoir considéré que les chambres à gaz des camps de concentration étaient « un point de détail de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale ».*

# **III. L'historien et les enjeux de la mémoire depuis 1990**

## **A. La mémoire de l'État reconnaît l'histoire telle que l'historien l'a écrite**

En 1995 le président de la République Jacques Chirac reconnaît officiellement la responsabilité de la France pour les crimes commis par le régime de Vichy. C'est un tournant dans la politique mémorielle du gouvernement. Cependant

s'il y a reconnaissance des fautes de la France, il n'y a pas eu de repentance. En 2011 la SNCF admet également ses responsabilités dans la déportation des juifs.

La mémoire de l'État change donc et devient désormais conforme à l'histoire de cette période telle qu'elle a été écrite par les historiens. Elle insiste cependant toujours sur les résistants. Il s'agit en effet pour les présidents de se placer dans l'héritage du gaullisme. La mémoire sert donc ici leurs intérêts politiques.

*Ex : En 2007 J. Chirac fait poser une plaque commémorative au Panthéon avec les noms des Justes qui ont résisté en sauvant des juifs.*

*Ex : N. Sarkozy assiste tous les ans à une cérémonie sur le plateau de Glières pour honorer la mémoire de 130 résistants morts en 1944.*

## **B. L'historien et le devoir de mémoire**

Depuis une vingtaine d'années se souvenir est devenu un devoir, le devoir de mémoire. Les commémorations et les monuments se multiplient. Les survivants de la Seconde Guerre mondiale, résistants ou déportés, sont appelés à témoigner dans les écoles. L'historienne Annette Wieviorka publie en 1998 *L'ère du témoin* pour étudier cette période nouvelle de la mémoire.

*Ex : Les résistants Raymond et Lucie Aubrac multiplient les interventions dans les établissements scolaires pour témoigner. Ils disent avoir l'impression d'être des consciences pour les jeunes générations.*

Des lois dites mémorielles sont adoptées pour obliger à se souvenir en particulier de la Shoah. La mémoire des victimes devient plus présente dans l'espace public que celle des résistants.

*Ex : En 1990 la loi Gayssot institue le délit de négation de crime contre l'humanité afin de lutter contre les négationnistes.*

*Ex : En 1993 est instituée une journée nationale à la mémoire des victimes du gouvernement de Vichy.*

*Ex : En 1994 est créé le Mémorial du Vel d'Hiv. Les noms de tous les juifs déportés sont inscrits sur le mur des noms afin de perpétuer leur mémoire.*

*Ex : En 2005 le mémorial de la Shoah est inauguré à Paris.*

*Ex : En 2011 la SNCF fonde un mémorial de la déportation à Bobigny.*

En 2005 des historiens protestent contre la multiplication de ces lois mémorielles. Ils rappellent que ce n'est pas au pouvoir politique de dire l'histoire. Ils veulent être libres et rappellent que « l'histoire n'est pas la mémoire. [...] L'histoire tient compte de la mémoire mais ne s'y réduit pas ». Ils dénoncent ainsi le risque de présentisme.

En 2007 N. Sarkozy organise pourtant le 22 octobre une journée nationale en l'honneur de Guy Môquet le jour anniversaire de sa mort. La lettre qu'il avait laissée à sa mère devait être lue en classe. Le président évoque alors également l'idée de confier à chaque enfant de CM2 la mémoire d'un enfant juif déporté. Suite aux protestations, ces deux décisions ont finalement été supprimées.

## C. Vers une mémoire apaisée ?

Avec le temps une distance s'établit peu à peu avec les événements dont les acteurs et les témoins disparaissent progressivement.

*Ex : Raymond Aubrac est décédé en 2012.*

Pourtant certaines mémoires ont encore du mal à s'imposer. En 2006 le film *Indigènes* rappelle au grand public la part prise par les soldats des colonies dans les combats de la Seconde Guerre mondiale pour la libération de la France. Ce film insiste sur cette mémoire afin d'obtenir des pensions pour les anciens combattants.

Par ailleurs certaines mémoires sont parfois contestées. Ainsi la charte de la laïcité adoptée pour les établissements scolaires en 2013 prévoit que les élèves ne peuvent s'opposer à un cours pour des raisons religieuses ou politiques. Il s'avère en effet que les cours d'histoire sur la Seconde Guerre mondiale et en particulier sur la Shoah sont parfois contestés par une partie de la jeunesse issue de l'immigration et ceci en raison des problèmes actuels en Palestine (*voir fiche 5*).

### À retenir

- L'historien construit l'histoire de la Seconde Guerre mondiale à l'aide des sources dont les mémoires font partie. Il faut aussi l'histoire des mémoires de la guerre.
- Après la Seconde Guerre mondiale, une mémoire résistancialiste est mise en place. Puis les mémoires se diversifient. À partir des années 1990 l'État reconnaît l'histoire. Un devoir de mémoire se met en place.

résumé de cours

exercices

contrôles

corrigés

## EN SAVOIR PLUS

**Crime contre l'humanité** – Crime commis contre les droits fondamentaux des Hommes (ex : déportation, torture, meurtre, stérilisation forcée, esclavage etc.). Cette notion est apparue pour la 1<sup>re</sup> fois au procès de Nuremberg en 1945 pour juger les nazis. Ces crimes sont aujourd'hui jugés devant la cour pénale internationale de La Haye (Pays-Bas).

**Guy Môquet** – Militant communiste fusillé à 17 ans le 22 octobre 1941.

**Historien** – Personne dont le métier est de reconstituer le passé de manière objective à l'aide de sources et d'archives pour dégager la vérité sur un événement. Il doit aussi montrer et expliquer les raisons qui poussent certains à présenter une mémoire incomplète ou fautive des événements qu'il étudie.

**Jean Moulin** – Chef du conseil national de la résistance (CNR). Proche de De Gaulle, il est arrêté par les Allemands à Lyon et meurt en 1943.

**Juste** – Personne non juive ayant sauvé des juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.

**Klaus Barbie** – Chef de la Gestapo à Lyon.

**Maurice Papon** – Responsable préfectoral en Gironde pendant la Seconde Guerre mondiale, il est condamné pour avoir supervisé la déportation de juifs.

**Mémoire** – Récit du passé par une personne (mémoire individuelle) ou un groupe de personnes (mémoire collective) en fonction de leurs souvenirs et d'enjeux (symboliques ou matériels) qui peuvent rendre leur discours partiel ou partial.

**Mémoires** – Le pluriel des mémoires s'explique de deux façons :

– la mémoire d'un événement peut évoluer dans le temps en fonction

du contexte de l'époque ;

– la mémoire du même événement peut être différente en fonction des

individus qui la portent (ex : armée, État, opposants etc.).

**Négationniste** – Personne qui conteste la réalité du génocide des juifs. Cette opinion est passible de poursuites judiciaires.

**Panthéon** – Monument parisien qui contient les tombes des grands personnages de l'histoire de France.

**Paul Touvier** – Chef de la milice à Lyon pendant la Seconde Guerre mondiale.

**Présentisme** – Utilisation du passé dans un but politique dans le présent.

**Raymond et Lucie Aubrac** – Couple de résistants. Leur histoire est racontée dans le film « Lucie Aubrac » où Carole Bouquet et Daniel Auteuil jouent leurs rôles.

**Repentance** – Fait de demander pardon publiquement pour une faute commise.

**Résistancialisme** – Nom donné par l'historien Henry Rousso au fait de développer la mémoire d'une France entièrement résistante, côté gaulliste ou communiste.

**Shoah** (catastrophe en hébreu) – Génocide des juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.

**Simone Veil** (1927-) – Rescapée des camps de concentration devenue femme politique et 1<sup>re</sup> femme présidente du Parlement européen. En tant que ministre de la santé elle fit voter en 1975 la loi dite « Loi Veil » qui légalise l'avortement.

**Vel d'Hiv** – Abréviation de vélodrome d'hiver. Une rafle dite du Vel d'hiv s'y est déroulée en juillet 1942. Ce fut la plus importante arrestation de juifs français pendant la Seconde Guerre mondiale, avec l'aide des autorités françaises. Le film « La Rafle » (2010) évoque cet événement.

**Vichysto-résistant** – Personne qui a été proche de Vichy tout en étant résistant.

## EXERCICES

1. Citez trois historiens français qui ont travaillé sur la Seconde Guerre mondiale.
2. Quel historien américain a fait basculer l'histoire du régime de Vichy vers une véritable connaissance de sa nature et de son action ?
3. Quels groupes portent une mémoire résistancialiste ?
4. Dater ces trois événements :
  - A. Reconnaissance par l'État des crimes de Vichy :
  - B. Transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon :
  - C. Fondation du mémorial de la Shoah à Paris :
5. Citez un film résistancialiste.
6. **Sujet de composition (sujet en plus) :** « La mémoire juive de la 2<sup>nd</sup>e GM depuis 1945 »

Trouvez la problématique du sujet et élaborer un plan qui y réponde.

### 7. Commentaire de document

- a. Lisez-le document ci-dessous et formulez une consigne à laquelle il permet de répondre.

« À l'automne 1960, étudiant à Harvard, j'arrivais à Paris pour entamer ma thèse d'histoire sur le corps des officiers de Vichy. Bien que seize ans seulement se fussent écoulés depuis la Libération, je croyais naïvement qu'un historien pouvait étudier la France de l'Occupation avec la même liberté que la guerre de Sécession. [...] Il a suffi d'une seule visite au Service historique de l'armée de terre [...] pour que la réalité me rattrape brutalement. Les blessures de l'Occupation étaient si douloureuses que, loin de stimuler la recherche historique, elles l'inhibaient : on m'informa que les archives françaises devaient rester closes cinquante ans. [...]

J'ai tout de même réussi à trouver des archives sur la question, celles des Allemands. Quand je me suis plongé dans les télégrammes et les notes envoyés quotidiennement à Berlin [...], je me suis aperçu que les postulats que soutenait *L'Histoire de Vichy* de Robert Aron, l'ouvrage de référence de ces années-là, ne correspondaient en rien à ce que j'étais en train de lire. »

Robert Paxton, Avant-propos à la deuxième édition de  
*La France de Vichy, 1940-1944*, édition du Seuil

- b. Placez dans le tableau les éléments du texte à partir desquels vous développeriez, dans votre commentaire, les parties du cours de la colonne 2.

	Citations du texte	Cours correspondant à développer
1		Étudiant américain Thèse en France
2		1940-1944 Pétain
3		États-Unis, terre de liberté

4		Collaboration – Défaite de 1940
5		Mémoire sélective de l'État qui cherche à oublier, volonté d'oublier la dictature de Vichy, la défaite, la collaboration, les divisions Dissuade la recherche Accès impossible aux archives Amnistie Gaullisme Résistancialisme
6		Ouvrage de 1954 Théorie selon laquelle Pétain est un bouclier qui a protégé les Français d'une situation qui aurait pu être bien pire
7		Vichy a délibérément collaboré et déporté les juifs (ex : rafle du Vel d'Hiv) Fin du résistancialisme

**c.** Triez les informations en deux parties :

I. Les difficultés pour l'historien d'accéder à la mémoire de Vichy.

II. Les découvertes de l'historien sur l'histoire de Vichy.